

**Association Le Parcours**

Siège social : 42 rue de l'Ill 67000 STRASBOURG

Accueil du public : 40 rue de la Doller 67000 STRASBOURG

Téléphone : 03 88 31 59 27 – E-mail : accueil@leparcours67.com

Montant de la cotisation individuelle :

11,50 €

FICHE D'ADHESION**Coordonnées du représentant légal**

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Si vous venez d'un quartier de Strasbourg, merci de préciser lequel :

Téléphone fixe : Téléphone portable :

Adresse e-mail :

Date de naissance : Nationalité :

Coordonnées des autres membres de la famille

Nom	Prénom	Date de naissance	Lien de parenté

Coordonnées du Référent Social qui suit votre dossier :

Raison sociale :

Adresse :

Nom du contact :

Téléphone : Adresse e-mail :

Droit à l'image :

Je soussigné(e)

- autorise l'association Le Parcours, pour l'année en cours, à photographier, filmer, enregistrer et utiliser mon image et celle des personnes inscrites sur la présente fiche d'inscription. L'association Le Parcours s'engage à utiliser mon image dans le seul but de promouvoir ses activités, dans ses différents documents de communication : plaquette, site Internet et tous autres documents sur support papier, numérique ou analogique. Conformément à la loi, j'ai libre accès à ces données en lien avec mon image et peut donc, à tout moment, vérifier son usage et disposer d'un droit de retrait si je le juge nécessaire.
- n'autorise pas l'association Le Parcours, pour l'année en cours, à photographier, filmer, enregistrer et utiliser mon image et celle des personnes inscrites sur la présente fiche d'inscription.

À Strasbourg, le

Signature :

Par ma signature, j'atteste être majeur, avoir pris connaissance du règlement de fonctionnement détaillé au verso et de le respecter, et certifie que toutes les données apposées sur la présente fiche d'inscription sont exactes.



Association Le Parcours

Siège social : 42 rue de l'Ill 67000 STRASBOURG

Accueil du public : 40 rue de la Doller 67000 STRASBOURG

Téléphone : 03 88 31 59 27 – E-mail : accueil@leparcours67.com

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion.

Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.

Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, nous vous remercions de bien vouloir adresser, à l'attention de M. ou Mme Le Président, un courrier ou un e-mail.

L'adhésion

Les adhésions ont lieu sur place, durant les horaires d'ouverture de l'association au public.

Chaque adhésion est valable entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre de l'année en cours et est à renouveler chaque nouvelle année.

Pour que l'adhésion soit effective, une carte de membre vous est délivrée contre paiement intégral de l'adhésion.

La carte de membre

La carte de membre est non remboursable.

Elle vous permet de participer à l'ensemble des activités proposées par l'association Le Parcours, de vous protéger en cas d'accident auprès de notre assureur et vous donne un droit de vote à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle.

Les modalités de paiement

L'association Le Parcours accepte les règlements par chèque ou espèces.

Annulation

L'association Le Parcours se réserve le droit d'annuler une activité, un atelier ou un stage si le nombre de participants est insuffisant ou en cas de force majeure.

Prise en charge des mineurs

Aucune personne mineure ne peut accéder à nos prestations et services sans la présence d'une personne adulte attestant de sa responsabilité dudit mineur.

La responsabilité de l'association Le Parcours ne saurait être engagée si un mineur reste présent dans les locaux sans être accompagné d'un adulte.

Affaires personnelles

Nous conseillons vivement à nos membres de ne pas apporter d'affaires personnelles lors des activités, ateliers ou stages.

Les objets perdus seront stockés durant six mois, puis en cas de non réclamation, donnés à une association caritative.

L'association Le Parcours décline toute responsabilité en cas de perte, de vol ou de dégradation desdites affaires.

Le matériel, le mobilier et les équipements

Nous utilisons du matériel et des équipements professionnels afin de vous accueillir dans les meilleures conditions possibles. Toutefois, nous souhaitons que chaque membre reste sensible au respect du matériel, du mobilier et des équipements se trouvant dans les locaux.

Comportement des membres

Aucune situation d'agressivité, verbale ou physique, d'un membre envers un autre membre ou un membre de l'équipe ne pourra être tolérée.

En cas de non-respect de cette obligation, l'association Le Parcours se réserve le droit d'appliquer des sanctions envers les contrevenants pouvant aller jusqu'à l'exclusion.

L'association ne tolèrera aucun discours à caractère religieux, ethnique, xénophobe, sexiste ou discriminant pouvant amener à des comportements agressifs verbaux ou physiques.

Notre association est laïque et ne peut donc accepter toute connotation religieuse qui pourrait être imposée.